

Le budget

culées avant le dépôt du budget. Il ne fait aucun doute que le budget a dissipé la plupart des inquiétudes exprimées par la population.

À ceux qui nourrissent encore quelques craintes, la réforme de la sécurité sociale actuellement en cours offre la meilleure preuve de l'engagement ferme du gouvernement de protéger nos programmes sociaux.

La réforme vise à améliorer le régime actuel en aidant les Canadiens à s'adapter aux changements technologiques et à l'évolution de leur milieu de travail. Elle cherche à leur donner la formation et la sécurité d'emploi dont ils ont besoin. Elle atteindra ce but en améliorant l'efficacité du régime, garantissant ainsi sa durabilité.

Entre-temps, notre gouvernement n'a aucunement l'intention d'attendre de recueillir les avantages qui découleront du budget et de la réforme de la sécurité sociale. Nous prenons immédiatement des mesures pour veiller à ce que tous les Canadiens puissent obtenir les emplois et la formation dont ils ont besoin pour s'intégrer dans la vie normale de la société canadienne.

Je pense notamment aux programmes conçus à l'intention des gens les plus démunis de notre pays, les autochtones qui, par le passé, ont rencontré des obstacles gênant leur embauche, leur formation et leur avancement professionnel.

• (1605)

Le programme «Les chemins de la réussite» a été conçu par des autochtones et pour des autochtones, en association avec le gouvernement du Canada. Il subit actuellement un examen visant à faire en sorte qu'il continue de refléter les besoins des peuples autochtones en matière de préparation au marché du travail.

De plus, le nouveau Transfert social canadien, le TSC, ne touchera pas les autochtones vivant dans des réserves puisqu'il n'y a aucun rapport entre le TSC et les arrangements administratifs sur le financement de l'aide sociale et des services dans les réserves. En effet, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien fournit des fonds aux réserves en vertu d'arrangements administratifs distincts du Régime d'assistance publique du Canada. Ces arrangements demeureront dissociés du TSC.

Par ailleurs, le TSC ne modifiera en rien les responsabilités actuelles des provinces pour ce qui est des services d'aide sociale aux autochtones vivant hors des réserves. Cela vaut également pour l'examen des programmes du gouvernement.

Cet examen portera sur toutes les activités du gouvernement, mais celui-ci s'est engagé à continuer de fournir des programmes et des services aux peuples autochtones. Nous continuerons de respecter nos engagements, notamment à l'égard du développement des ressources humaines, des initiatives stratégiques des autochtones, des services de garde d'enfants des premières nations et des collectivités du Nord et du programme des chemins de la réussite, que j'ai mentionné tout à l'heure.

En préparant son budget, le gouvernement a adopté une série de grands principes pour orienter son action.

Tout d'abord, il était capital que le gouvernement mette de l'ordre dans ses propres affaires. Le budget devait donc reposer sur la compression des dépenses et non pas sur les hausses d'impôts.

Deuxièmement, chaque dollar compte. Les gouvernements n'ont plus d'argent. Chaque dollar de recettes qu'ils encaissent compte et ils doivent en tenir compte.

Troisièmement, le budget devait être juste et équitable envers toutes les régions et envers tous les Canadiens. Dans ce sens, le Nord n'a pas été épargné dans le budget et doit porter sa juste part du fardeau des compressions.

Par exemple, les paiements de financement par formule préétablie versés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest seront gelés en 1995-1996 et réduits de 5 p. 100 en 1996-1997. Cela représentera un manque à gagner de huit millions de dollars la première année et de 58 millions de dollars la deuxième année. Il ne faut pas oublier que la majorité de la population du Nord est autochtone.

Si l'on ferme des bureaux à Yellowknife et à Inuvik, sept postes seront éliminés. Là encore, il faut faire preuve d'innovation et d'imagination. C'est peut-être une chance pour le secteur privé d'examiner la possibilité d'offrir ce genre de service ou peut-être de s'associer aux établissements d'enseignement pour former des gens à offrir ce service.

Le bureau de la Commission géologique du Canada à Yellowknife sera fermé. Étant donné le niveau d'activité minière dans cette région, avec les mines de diamants, d'or et autres, cette décision a été difficile à prendre, mais je crois que l'industrie elle-même est déterminée à prendre la relève. C'est une décision que nous acceptons.

L'Accord de coopération entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest en matière de foresterie, qui expire le 31 mars, ne sera pas renouvelé. La taxe d'accise fédérale sur l'essence et l'essence d'aviation a été haussée de 1,5 cent, augmentant ainsi le coût des marchandises et des déplacements dans le Nord. Les déplacements coûtent déjà très cher parce que, en général, le premier choix est le transport aérien. Nous n'avons pas de réseau routier. La plupart des localités isolées ne sont pas desservies par les transports organisés.

La taxe sur le transport aérien a été haussée de 5 \$ le vol, passant de 50 \$ à 55 \$, augmentant ainsi le coût du transport aérien qui est si important pour les habitants du Nord. Nous n'avons pas le luxe de pouvoir simplement sauter dans notre voiture et prendre l'autoroute. Quant aux routes que nous avons, elles ont besoin d'être réparées, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest doit veiller à leur entretien avec des ressources qui diminuent sans cesse.

Cela montre bien que toutes les parties du pays ont été touchées, y compris la nôtre. Tout cela s'inscrit dans l'effort général pour revenir à l'essentiel. Tout comme les gens réexaminent leur façon de faire des affaires, le gouvernement réexamine la façon